



PP WITTERZEE

Dim 27 Mars 2022

Critérium "C"

1. Le PP Witterzee BBW 291, organise le 27 Mars 2022, dans les locaux situés, Salle Omnisport, rue René Francq n°7 - 1428 Lillois, un critérium de Tennis de Table, ouvert aux joueurs affiliés à la F.R.B.T.T. ou à une autre Fédération reconnue par l'I.T.T.F.
2. Il se jouera selon les statuts et règlements de la F.R.B.T.T.
Le critérium est agréé sous le numéro TRBBW2022-02.
3. Il sera fait usage de 15 tables bleues (10 BUTTERFLY et 5 STIGA) et de balles plastique oranges de marque THIBAR.
4. Les participants seront répartis en poules de 4 (ou 3 ou 5 selon les inscriptions). Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tableau final, lequel se disputera par élimination directe.
5. Un joueur peut s'inscrire dans maximum 2 séries, celle de son classement et celle immédiatement supérieure. Pour pouvoir s'aligner dans une seconde série, le joueur ou la joueuse est tenu de participer à la série de son classement. Les dames sont autorisées à prendre part à 2 séries messieurs.
6. Le droit d'inscription est de **7€ pour une série et de 12€ pour deux séries** à payer sur place ½ h. avant le début de la série.
7. Pour vous inscrire : cliquez sur le lien de la page d'accueil du site : <https://resultats.aftt.be/> «Tournois». En cas de problème : Béatrice WILLEMS, GSM : 0473 / 54.64.87 – email : beaswillems@gmail.com. Date limite des inscriptions : **jeudi 24 Mars 2022 à 24H00**.
8. Plus aucune inscription ne pourra être acceptée le jour de la compétition.
9. Horaire :

D	09.00 Hrs
NC/E6	11.00 Hrs
C	13.00 Hrs
E	15.00 Hrs

10. Tout joueur absent à l'heure du début de sa série pourra immédiatement être scratché. La date et le lieu de l'élaboration publique des tableaux seront renseignés sur la page du programme d'inscription.

11. Le Juge-Arbitre a le droit de prendre toute mesure qu'il juge utile quant au bon déroulement de la compétition.

12. Le dernier de poule ainsi que chaque perdant lors du tableau final est tenu d'arbitrer le match suivant : tout refus d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 12,50€

13. Toute absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de 25,00€.
Jouer dans une autre série sans participer à la série de son classement est également sanctionné d'une amende de 25,00€

14. Tout désistement ou absence prévenue avant le début de la série sera sanctionné d'une amende de 10,00€ même si les droits d'inscription sont réglés par une tierce personne.

15. Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48 heures annulera l'éventuelle amende.

16. Les droits d'inscription restent dus dans tous les cas.

17. Des prix en espèces et en nature récompenseront les 4 premiers de chaque série.

18. Le Comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, accident ou autre qui pourraient survenir au cours ou du chef de cette organisation.

Attention : chaque série est limitée : n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire !

Le Directeur du Tournoi : Jean-François Reginster. Gsm : 0478/40.02.04
E-mail : jf.reginster@gmail.com

Mesures Covid19 : Les règles en vigueur (CST, masque, gel, ...) à la date du tournoi seront d'application.

**Une petite restauration (sandwiches, hot-dogs, croques, gâteau, tartes, ...)
sera assurée tout au long du tournoi.**